



Commune de
MARPIRÉ
Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

6.2.2 Plan des servitudes



- Légende :**
- SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE**
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux
 - EL7 - Servitude d'alignement
 - I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques**
 - Ligne HTA aérienne
 - Ligne HTA souterraine
 - T7 - Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement